

Lyon, le 13 Juillet 2018

TDS et EFFECTIFS

Compte-rendu CT du 05 Juillet

En préambule, l'UNSA-ICNA a fait une déclaration pour rappeler les engagements de l'administration concernant la définition de notre effectif opérationnel. La défense des conditions de travail des contrôleurs aériens passent avant tout chose, par la sécurisation des effectifs.

Ce CT a été la seule occasion d'échanger avec l'administration au sujet du projet TDS XP proposé par le SNCTA avant le passage au vote. Certaines questions sont restées sans réponse de la part de l'encadrement comme **le mécanisme de répartition des Je en cas de sous effectif.**

Le déroulement du CT et l'embarras de l'administration face à certaines questions ont mis en avant la précipitation du vote du TDS XP et l'absence de concertation.

Maintenant, le service doit mettre en application le nouveau TDS, une NDS sera publiée à cet effet. Cette fois, l'ensemble des OS sera consulté.

➤ Le vote de l'UNSA-ICNA

L'UNSA-ICNA s'est abstenu lors du vote sur le TDS XP considérant que les contrôleurs s'étaient exprimés très largement en sa faveur. Le choix de la salle est ainsi respecté.

Le TDS 2002 reste selon nous le plus protecteur, car tel qu'il avait été négocié, il garantit le maintien de nos conditions de travail dans un contexte de baisse généralisée des effectifs dans les approches.

Au contraire, le tour XP est un processus d'accompagnement du sous effectif. L'administration dispose aujourd'hui de nouveaux leviers de flexibilité lui permettant d'instaurer un sous effectif chronique au détriment de nos conditions de travail. C'est un choix assumé par l'administration lors des derniers GS32H.

➤ GS 32H ou comment installer durablement la pénurie

En moins de deux ans, la DO a enclenché un processus de baisse généralisée des effectifs qui semble incontrôlable. En ayant comme unique objectif de protéger les effectifs en CRNA, l'administration envoie un signal très négatif aux agents, conséquence d'un management à l'aveugle délaissant complètement les approches. Les demandes de mutation sont croissantes à Lyon et le contexte n'y est pas étranger: **11 départs en 2 ans.** Si 2 postes ont été attribués à ce GS, chiffre largement insuffisant par rapport à l'effectif opérationnel Lyonnais, il faut s'attendre à ne recevoir aucune ressource au prochain, selon le principe des mesures de gestion actuelle.

L'arrêt brutal des affectations est un choix délibéré de l'administration et elle en assumera l'entière responsabilité. Les conditions de travail des ICNA ne sont pas la variable d'ajustement du sous effectif programmé à Lyon.

EFFECTIF OPÉRATIONNEL LYON SAINT EXUPÉRY

	2016	2017	2018	2019
PC en Équipe 1er Sem	86	86	73	70
stagiaires 1er Sem (Ops+Non Ops)	2+1	1+4	6	5+2
Départ en CAP/an	1	3	6	2+?*
Arrivée/an	2	4	2	2

*: Résultat CAP Décembre 2018